

Présentation économique de l'Afrique occidentale française

Autor(en): **Rey, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **33 (1953)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PRÉSENTATION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE *française*



par

Georges Rey

Ancien gouverneur de la F. O. M.

Ancien Directeur général
des Services économiques en A. O. F.

LE Gouverneur Geismar qui fut Secrétaire général à Dakar avant la guerre, avait coutume de dire : « L'Afrique occidentale française est un pays pauvre. Ce n'est pas un brillant sujet d'exposition. »

Dans l'esprit de ce chef qui avait un sens aigu des responsabilités, il ne s'agissait pas d'une déclaration pessimiste, excuse de la paresse et du découragement, mais au contraire, d'une prise de conscience des réalités et d'une invitation à l'action, au travail et à la foi.

Toute l'histoire du développement économique de l'Afrique occidentale est en effet une série de luttes et de victoires sur l'hostilité de la nature ou l'indifférence des hommes.

Dans un précédent article de cette revue (Cf. n° de mars 1953, p. 83), nous avons exposé les caractères généraux du continent africain, caractères peu propices à un progrès économique rapide. Il n'est pas inutile de les rappeler, car l'Afrique occidentale, depuis les étendues désertiques de la Mauritanie ou du Niger, jusqu'aux immenses forêts peuplées d'éléphants de la Côte d'Ivoire, les contient tous, et ne manque pas d'en souffrir.

Les accès et la pénétration de ce pays sont difficiles. Les côtes se défendent par la barre, par le marécage et la forêt. Les fleuves coupés de rapides ne sont navigables que sur des biefs trop courts. Les distances sont immenses. Le climat est excessif, alternant entre de longues périodes sèches et des pluies violentes et prolongées.

Les sols tantôt brûlés, tantôt lavés à grande eau, sont pauvres et ont tendance à se stériliser.

Dans la brutalité de cette nature, l'homme ne trouve pas des conditions de vie paisibles. Il a sans cesse à lutter contre la maladie, les animaux sauvages, la sous-alimentation, sinon la famine, dont le péril a si longtemps menacé ces pays.

Cet homme accablé par ces contraintes et pris dans le dur réseau des obligations du clan et de la tribu est mal préparé aux luttes économiques. Aujourd'hui encore, s'il marque un réel désir d'améliorer ses conditions de vie, il se refuse trop souvent aux disciplines dans l'effort et l'organisation qu'exige le progrès matériel.

Le Haut Commissaire de la République française à Dakar, M. le Gouverneur général Cornut-Gentille

notait dans un discours récent : « Que tout était malaisé dans ce pays trop jeune et trop vieux à la fois, tiraillé entre l'ancestralité et le modernisme. » Il faut, quand on étudie l'économie de ce pays, quand on traite de production et d'investissements, quand on trace des courbes qui ne cessent de monter, ne jamais perdre de vue cet aspect de l'Afrique encore mal éveillée de son sommeil séculaire. Si l'Afrique occidentale française est plus ouverte et depuis plus longtemps aux influences du monde moderne, elle n'a point perdu pour autant les caractères de la vieille et traditionnelle Afrique.

UN tel ensemble ne pouvait être amené à la vie économique qu'en lui donnant d'abord l'infrastructure de base autorisant la facile circulation des hommes, des biens et des produits. C'est la tâche première à laquelle s'est attachée la France dès que fut assurée la paix et mise en place la structure administrative. Par l'emprunt avant la guerre, par les fonds d'investissement (FIDES) depuis, des sommes importantes furent consacrées à ces moyens indispensables de travail. C'est ainsi que furent construits les **chemins de fer**, voies de pénétration et de pacification, qui toutes partaient de la côte pour tendre, dans le plan primitif, à se réunir à l'intérieur sur les bords du Niger. Ce sont le Dakar-Niger qui relie Dakar à Bamako, le Conakry-Niger qui dessert la Guinée, l'Abidjan-Niger qui, d'Abidjan, port de la Côte d'Ivoire, traversant la forêt et la savane, va rejoindre Bobo-Dioulasso et est actuellement continué vers Ouagadougou, chef-lieu du territoire de la Haute-Volta. C'est enfin le chemin de fer du Dahomey. Certaines de ces voies ferrées, construites rapidement en des moments difficiles, à une époque où le pays était peu connu et à peine pacifié, n'ont pas toujours des caractéristiques commerciales satisfaisantes. On ne cesse de les améliorer et de les moderniser. Le remplacement progressif de la chauffe au bois par la chauffe au diesel, améliorera leur rendement. Ces chemins de fer aboutissent à des **ports** dont on connaît l'importance et dont l'équipement technique est très satisfaisant sinon parfait comme à Dakar, qui bat, pour la rapidité des manutentions, bien des ports européens. A côté de Dakar, il faut citer Abidjan aux immenses possibilités et dont l'achèvement récent est un chef-d'œuvre de technique, Conakry qui manipule déjà des tonnages considérables, et les ports secondaires en rade foraine, travaillant par un wharf, comme Cotonou ou Sassandra, ou les ports en rivière comme Kaolack ou Ziguinchor.

Le **réseau routier** de l'Afrique occidentale, encore qu'insuffisant en qualité, est déjà considérable. Il serait oiseux d'en donner le détail. Mais il n'est pas de ville ou de centre qui ne soit touché par une route quelquefois utilisable seulement en saison sèche. On fait actuellement en Afrique occidentale un gros effort sur les routes et les pistes. Des techniques nouvelles permettent d'abaisser les prix de revient. La multi-

plication des ouvrages d'art définitifs fait peu à peu disparaître les sujétions des franchissements de fleuves ou de rivières.

Les **biefs navigables** sur les grands fleuves : Niger, Sénégal, Saloum, Casamance, sont utilisés pour la navigation fluviale ainsi que le magnifique réseau lagunaire des régions côtières.

Enfin, depuis ces dernières années, les **aérodromes** se sont multipliés en A. O. F. et s'ils ne sont pas tous de la classe de Dakar, ils sont suffisamment nombreux et sûrs pour permettre des liaisons aériennes intérieures faciles et fréquentes, et pour quelques-uns comme Abidjan par exemple et Dakar bien entendu, des liaisons intercontinentales avec les appareils les plus modernes comme les « Comet ».

De cet exposé rapide, on peut conclure que l'Afrique occidentale française dispose d'un équipement technique encore incomplet, certes, mais qui s'améliore chaque jour et qui est déjà suffisant pour lui permettre d'assurer sa vie économique dans des conditions convenables.

COMMENT se manifeste cette activité ?

L'Afrique occidentale apparaît encore dans les dernières statistiques comme **un pays essentiellement agricole**, car les nouvelles exploitations minières ne figureront que dans les tableaux de 1953. L'ordre de grandeur des exportations est de 850 à 900.000 tonnes par an dans lesquelles les produits agricoles figurent pour plus de 90 %. Cette première constatation doit être complétée par une autre de la même importance : l'économie de l'A. O. F. est basée sur un nombre assez limité de produits agricoles de base.

D'une étude très remarquable dressée par M. le Directeur général Debay, nous retenons quelques chiffres caractéristiques.

Les proportions de la valeur des différentes productions calculées sur les chiffres de 1951 sont les suivantes :

arachides et dérivés (huiles et tourteaux)	34 %
café	25 %
cacao	16 %
oléagineux divers (produits du palmier et du cocotier)	10 %
bananes vertes	4 %
bois exotiques	3 %

Il n'est point inutile de noter que l'articulation agricole de l'A. O. F. a évolué d'une façon satisfaisante. A l'origine elle ne comportait que des produits de cueillette ou d'abattage : palmistes et bois. L'arachide est devenue ensuite la pièce dominante de cette économie. Peu à peu, le développement des plantations de cacao et de café dans les territoires du Sud a rétabli un équilibre plus heureux.

Cette constatation, en même temps que l'extension considérable du commerce intérieur et les échanges multipliés de produits de consommation locale, nous

assurent que l'A. O. F. est mieux en état qu'autrefois de résister à une crise généralisée des produits agricoles.

L'**arachide** est la grande et la seule production des terres sableuses du Sénégal. Le Soudan et le Niger produisent également cet oléagineux. Les exportations d'arachides atteignent 500.000 tonnes par an base coque dont une part plus importante chaque année est triturée dans les usines du Sénégal dont la capacité est de 400.000 tonnes par an.

La production sénégalaise de l'arachide soulève des problèmes, d'ailleurs liés, de rendement et de prix. Les rendements devenus trop faibles dans les terres pauvres n'assurent au paysan que des revenus insuffisants. Les prix doivent être maintenus à un taux acceptable par des mesures de protection prises par la Métropole. Un plan de modernisation et d'amélioration des cultures est en voie d'application au Sénégal. Basé sur l'assolement et l'engrais, il doit apporter au paysan sénégalais des ressources plus importantes, sans augmenter son effort. Cet effort est d'ailleurs limité obligatoirement par les conditions atmosphériques du Sénégal, qui ne permettent le travail de la terre que quatre mois par an. La culture de l'arachide est entièrement entre les mains du paysan noir, et reste à l'échelon familial.

Le **café** est produit pour la presque totalité en Côte d'Ivoire et pour une faible part, en Guinée. La culture du café en Côte d'Ivoire a connu un essor prodigieux puisque les exportations de ce produit qui étaient de 63 tonnes en 1922 ont atteint 61.000 tonnes en 1952. Malgré la maladie qui a sévi sur les plantations caféières ces dernières années, la production s'est maintenue et va très certainement progresser considérablement dans un proche avenir. Quand on constate l'engouement du paysan de la Côte d'Ivoire pour cette culture et quand on sait que les services agricoles distribuent des milliers de plants, il n'est pas excessif de penser que sous peu d'années la production en café de l'A. O. F. dépassera 80.000 tonnes.

Le **cacao** est la plus ancienne production de la Côte d'Ivoire. Le tonnage produit qui atteignait 2.000 tonnes en 1922 oscille maintenant et depuis de nombreuses années entre 50 et 60.000 tonnes. Les nouvelles plantations compensent simplement les pertes causées par la vieillesse et les maladies. Il n'est pas impossible pourtant que la production n'augmente légè-

rement grâce à un meilleur entretien des plantations.

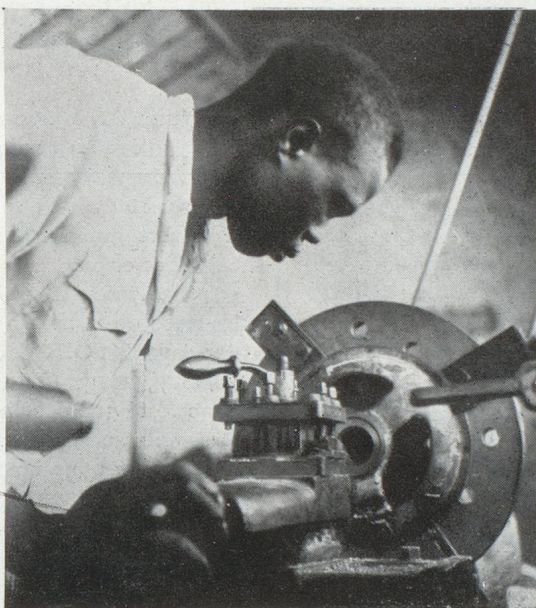
Si la qualité du café produit en A. O. F. est généralement bonne, et pour la dernière campagne elle a été reconnue excellente, il n'en est malheureusement pas de même pour le cacao. Depuis quelques années, cette qualité baisse dangereusement et sur la dernière récolte, un tonnage important n'a pu être exporté car il ne répondait pas aux normes acceptables du conditionnement. Les conséquences sérieuses de cette situation n'ont pas échappé aux autorités locales qui ont prévu pour la prochaine campagne, des mesures propres à remédier à ce danger.

Les oléagineux divers sont surtout représentés par les fruits du **palmier à huile**. Les territoires producteurs sont d'abord le Dahomey où la palmeraie occupe une place prépondérante, ensuite la Côte d'Ivoire et

la Guinée. La Haute-Volta exporte du karité et la basse Côte d'Ivoire, du coprah en quantité limitée. L'huile de palme et le palmiste sont des produits dont les cours sont très instables, et ils ne peuvent lutter contre la concurrence locale des plantations de cacao et de café. Les palmeraies d'A. O. F. qui sont des palmeraies naturelles, à faible rendement d'huile à l'hectare sont incapables de travailler aux prix de revient des palmeraies d'Indonésie ou du Congo belge. Un effort sérieux est mené pour remédier à cette situation. Les recherches et les sélections se poursuivent et des usines modernes pour la fabrication de l'huile de bonne qualité ont été mises en place. Il faut noter aussi que si les exportations diminuent, c'est qu'un tonnage très important d'huile est utilisé sur place par les savonneries locales dont la production s'accroît d'année en année. Pour fixer les idées, il a été exporté d'A. O. F. en 1951, 75.000 tonnes de palmistes et 15.000 tonnes d'huile de palme.

Les **bananes** fraîches sont produites en Guinée (60.000 tonnes), et en Côte d'Ivoire (20.000 tonnes). Les planteurs, à l'encontre de ce qui existe pour le café et le cacao, sont en presque totalité européens. Les bananes d'A. O. F., plus petites que les bananes du Cameroun ou de l'Amérique Centrale, sont d'un transport plus délicat, mais d'un goût beaucoup plus fin.

Les **bois exotiques** proviennent de la Côte d'Ivoire. Les tonnages exportés n'avaient cessé d'augmenter depuis la fin de la guerre pour atteindre le chiffre de 152.000 tonnes en 1951. Mais une grave crise a touché



Ouvrier sénégalais à un tour



le marché du bois en 1952 et les quantités vendues ont sensiblement diminué. Les exportations se font sous forme de grumes, de sciages et contre-plaqués. Elles portent sur des bois divers et des acajous. En particulier des acajous de grande largeur sont très demandés par les États-Unis. Enfin, le marché intérieur africain devient un fort consommateur en bois d'œuvre.

Nous ne ferons que citer d'autres produits: gommés arabiques, kapock, caoutchouc, cuirs et peaux, coton, sisal, dont les tonnages exportés restent relativement peu importants. Restent encore les produits de l'élevage et de la pêche qui font l'objet d'échanges très importants à l'intérieur de l'A. O. F., et avec les territoires africains voisins. Il faut noter un dernier caractère d'ensemble de la production agricole de l'A. O. F.: quatre-vingt-dix pour cent du trafic d'exportation du pays provient d'une zone parallèle à la côte et profonde de 200 kilomètres.

La production de l'A. O. F. étant ainsi définie, il convient d'examiner quels en sont les clients.

D'UNE étude que nous avons faite pour le Comité d'études et de liaison du patronat de l'Union française et qui porte sur l'année 1951 — les chiffres de 1952 ne sont pas définitivement arrêtés — il ressort que sur les **exportations** de l'A. O. F., calculées en valeur, et dont la valeur totale s'est élevée à 38.706 millions de francs C. F. A., la France et les pays de la zone franc ont pris 84 %. L'ensemble des pays de l'O. E. C. E., y compris la France, a acheté 96,60 % des produits exportés de l'A. O. F. Il n'est donc resté que des chiffres très faibles pour les autres pays extra-européens. Dans l'Europe, la Suisse n'a été cliente que pour un très faible pourcentage : 0,8 %, ses achats portant sur du cacao et de faibles quantités de bois.

En sens inverse les **importations** en A. O. F., calculées sur les mêmes données, se sont élevées à 61.335 millions de francs C. F. A. dont 82,8 % en provenance de la zone franc et 92 % en provenance de l'O. E. C. E., France comprise. La Suisse n'est fournisseur que pour 0,3 %, ses ventes portant sur des machines et appareils mécaniques.

De l'examen de ces chiffres, on peut tirer deux conclusions. **Les échanges de l'A. O. F. se font surtout avec la France et les pays français.** Cette situation est la conséquence des relations normales qui existent entre la Métropole et les pays d'outre-mer qui dépendent d'elle mais aussi du fait de la protection réciproque qui joue entre la Métropole et l'A. O. F. Il est normal que des associés qui font partie d'un même ensemble économique s'accordent l'un à l'autre des avantages. La nécessité de défendre

De haut en bas, à gauche :

- Culture de l'arachide au Sénégal : défrichage ;
- Fleur de bananier (Guinée) ;
- Récolte du cacao en Côte d'Ivoire ;
- Cerises de café prêtes à être cueillies (Côte d'Ivoire).

la monnaie a aidé à renforcer certains contrôles et à limiter les achats hors de la zone franc.

La deuxième constatation est que **la balance commerciale de l'A. O. F. est déficitaire**. Contrairement à ce qui se passait avant guerre, l'A. O. F. achète plus qu'elle ne vend. Cette progression des importations qui ont passé de 910.000 tonnes en 1949 à 1.470.000 tonnes en 1951, s'explique par un afflux massif de biens d'équipement et de produits énergétiques, ce qui est normal dans un pays qui s'équipe, et dans une augmentation considérable des biens de consommation et surtout de denrées alimentaires (farine, riz, sucre, lait...) ce qui témoigne de l'amélioration du standing de vie des populations.

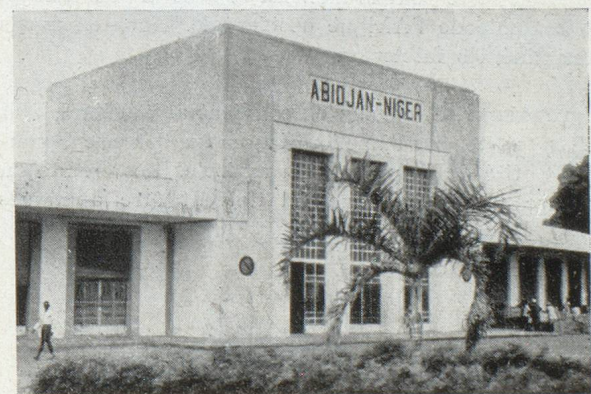
Toutefois, il faut noter qu'en 1952, le chiffre des importations a cessé de progresser. Il faut voir dans cette régression certainement momentanée du tonnage importé, la conséquence de l'importance des stocks constitués antérieurement et d'un rétrécissement des achats, suite de la baisse des cours des matières premières.

NOUS avons maintenant une vue cavalière de l'économie de l'A. O. F. Nous y discernons un ensemble surtout agricole avec production en augmentation mais peu variée, très sensible encore aux fluctuations des cours mais qui néanmoins se structure, se diversifie et développe son commerce intérieur.

Ce tableau est très incomplet et bien des points essentiels restent dans l'ombre. Nous allons en examiner quelques-uns en essayant de prévoir l'avenir de ce pays. Car l'A. O. F., comme l'Afrique entière, est en pleine évolution.

Les soucis des hautes autorités locales portent sur la nécessité de mieux asseoir l'économie de l'A. O. F. par la recherche de nouvelles activités (mines, industrie), d'éviter l'accroissement des charges fiscales, et enfin le dernier, mais non le moins important, d'améliorer les conditions d'existence du producteur.

Nous ne nous étendrons pas ici sur les questions minières qui font l'objet dans ce numéro, d'une étude spéciale et particulièrement documentée. Les résultats obtenus sont déjà très intéressants et les espoirs de réalisation prochaine très encourageants. Mais à part les diamants (170.000 carats en 1952), il ne s'agit là que d'exportation de minerai brut qui abandonne peu de profits directs au territoire cessionnaire. Cependant, il en résulte une activité générale, des échanges nouveaux et, dans certains cas, la création d'infrastructure dont la collectivité bénéficie largement. Pourtant il serait souhaitable que s'installent en Afrique occidentale, des usines de transformation de



De haut en bas, à droite :

- Côte d'Ivoire : billes d'acajou descendant la rivière à la corde ;
- Cave de garde des brasseries d'Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- Le marché aux viandes de Bamako (Soudan) ;
- La gare d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

minerais. On peut penser que ce souhait se réalisera en Guinée, dont le sous-sol est riche en minerais de toutes sortes, notamment en bauxite, et dont le sol montagneux détient des réserves considérables d'énergie hydroélectrique.

Depuis 1939, l'Afrique occidentale française s'industrialise. Ce secteur d'activité porte soit sur la semi-transformation ou la transformation de produits locaux qui prennent ainsi une valeur accrue : huileries d'arachides, de palmistes, de karité, conserveries d'ananas, fabrique de beurre de cacao... soit sur le traitement local de produits importés : moulins, usines de fabrication de boîtes de conserves, brasseries, boulangeries... soit sur la fabrication de produits en partant de matières premières locales : cimenterie, pâtes à papier, savonneries, filatures et tissages... soit enfin sur des ateliers d'entretien et de réparation de matériels mécanique, routier, ferroviaire, agricole ou maritime.

Certaines de ces industries cherchent à dépasser l'échelon local et à exporter. Mais il faut reconnaître qu'elles se heurtent alors à de grandes difficultés qui proviennent des prix de revient élevés des matières premières acquises sur place ou importées, à l'insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée, aux taux des frets, à une monnaie trop lourde. Même sur le plan local, les tarifs de transport, l'éparpillement des marchés entraînent des difficultés. Ce n'est point pourtant que l'Afrique ne doive pas persister dans la création d'industries, mais tout n'est pas possible et des études attentives doivent être faites avant tout investissement.

Les autorités et les assemblées locales, avec beaucoup d'intelligence, s'efforcent d'aider les investissements industriels par des dégrèvements d'impôts et des diminutions de taxes. Mais nous entrons là dans un domaine très préoccupant. En effet, les équipements sociaux très importants, effectués ces dernières années ont amené des charges nouvelles qui pèsent sur les budgets d'abord, sur les contribuables ensuite. Des avantages très substantiels ont été accordés aux fonctionnaires et aux salariés, sans que le rendement des services publics et de la main-d'œuvre se soit proportionnellement amélioré. La différence est encore à la charge des producteurs agricoles ou industriels.

Ainsi, devant une exploitation minière qui en est encore à la matière brute, devant une industrie qui dans bien des cas a besoin de soutien, la production agricole reste pour le moment la base la plus sûre de l'économie de l'Afrique occidentale. Nous en avons examiné les faiblesses.

L'EFFORT, et chacun en convient aujourd'hui, doit porter sur l'amélioration en qualité et en quantité de la production agricole. Les crédits du nouveau plan quinquennal doivent être appliqués

surtout à l'aide au paysannat : recherches, sélections, conservation des sols, mise au point des techniques de culture tropicale, adaptation de la machine, encadrement du paysan, fumure, récolte, préparation du produit, conditionnement, groupement pour la vente. Le programme est immense et complexe, et la nature ne se plie pas sans réaction aux désirs de l'homme.

Le développement économique de ces pays, s'il ouvre de très larges possibilités aux initiatives privées, car la tâche à accomplir est sans limite et de nombreuses potentialités ne sont pas encore définies, exige dans de multiples actions l'appui et l'aide du secteur public. Les besoins étant infinis et les moyens limités, il faut à tout instant choisir entre des oppositions et des contradictions : opposition entre les zones côtières riches et l'intérieur pauvre que l'on ne peut pas négliger ; entre les campagnes qui produisent la richesse aujourd'hui et les villes où se développent les industries indispensables à l'équilibre de demain ; contradiction entre la crainte de troubles sociaux dans les villes et la volonté de ne pas accorder trop d'avantages aux centres urbains pour ne pas accélérer l'attrait qu'ils exercent sur les campagnes ; contradiction entre le désir de développer les services sociaux et les charges trop lourdes qu'ils imposent à la collectivité ; opposition entre l'obligation d'augmenter sans délai les productions agricoles de base et le souci de ne pas ruiner les terres par des méthodes de culture non appropriées ; opposition, entre le désir de ces populations, d'améliorer leurs conditions de vie et le refus qu'elles opposent trop souvent à la soumission aux disciplines indispensables ; opposition en un mot enfin, et peut-être pour tout résumer, entre la vieille et la jeune Afrique.

A la fin de cette étude, on peut affirmer que le chemin parcouru par l'A. O. F. dans son développement économique est une assurance de son évolution future. Il reste infiniment à faire. Toutes les richesses n'ont pas encore été découvertes, à plus forte raison exploitées. Dans tous les domaines des certitudes sont acquises, de grands espoirs sont permis. Mais le pays est difficile. Les progrès seront lents et durs. L'essentiel est l'existence de cette volonté de progrès.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en donnant la parole à M. le Haut-Commissaire Cornut-Gentile qui, dans son discours au Grand Conseil de l'A. O. F., disait le 7 mai dernier : « Puisque l'Afrique française préfère les difficultés du progrès à celles de l'immobilisme, cela signifie d'abord et pour longtemps plus de complications que d'avantages, plus d'espoirs lointains que de satisfactions immédiates, mais c'est cependant la vie, le sens de la vraie vie. »

Georges Rey